

# FORMATION

## EXPERTISE JURIDIQUE IMMOBILIERE

1590 EUROS NET DE TVA\*

### CIBLES

- Agents commerciaux rattachés aux agences immobilières ou indépendants
- Négociateurs immobiliers en agence immobilière ou indépendants
- Conseillers immobiliers en agence immobilière

### DURÉE

210 HEURES

### PRÉREQUIS

#### NIVEAU

Cette formation est accessible aux personnes ayant un niveau Baccalauréat.

#### TECHNIQUES

Prérequis nécessaires à minima maîtrise de la langue française, utilisation d'un ordinateur, connexion internet et notions du budget d'un ménage.

### OBJECTIFS

Accélérez votre carrière avec cette formation juridique de l'immobilier 100% en ligne ! La certification vise des professionnels souhaitant développer et/ou acquérir des compétences en matière juridique, économique, fiscale, sociale et financière dans le cadre d'une activité de négociation immobilière. Les évolutions dans le secteur de l'immobilier expliquent le besoin en compétences du marché sur le conseil juridique, l'administration juridique et comptable d'une activité de négociation immobilière. Grâce à cette formation juridique de l'immobilier, vous allez monter en compétences sur tous les aspects juridiques de la profession immobilière.

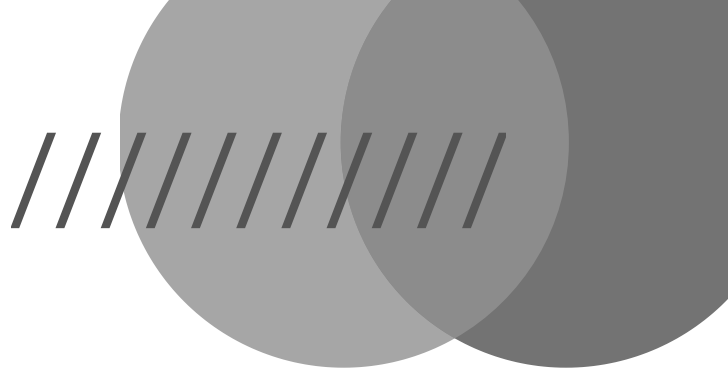
### DOCUMENTS REMIS

- Une attestation de formation ;
- Une attestation de réussite si les conditions requises pour l'obtention des compétences sont remplies ;
- Des feuilles de suivi du stage en e-learning ;
- Une attestation d'assiduité constatant que le Stagiaire a bien suivi toutes les heures de formation ;
- Les règles de validation des quiz ;
- Les statistiques et justificatifs de connexion en e-learning.



\* Selon le mode de formation choisit

# PROGRAMME DE LA FORMATION



## **Bloc de formation 1 - Négociateur Immobilier (e-learning 156 heures)**

### **Module 1 - Initiations aux études juridiques (e-learning 13 heures)**

- Séquence 1 - Le sujet de droits
- Séquence 2 - Les sources du droit
- Séquence 3 - Le droit objectif
- Séquence 4 - Le droit subjectif
- Séquence 5 - L'application du droit
- Séquence 6 - L'efficience du droit
- Séquence 7 - La preuve du droit
- Séquence 8 - L'exécution du droit
- Séquence 9 - Le contrat
- Séquence 10 - Les actes et les faits juridiques
- Séquence 11 - Pacs et Mariage

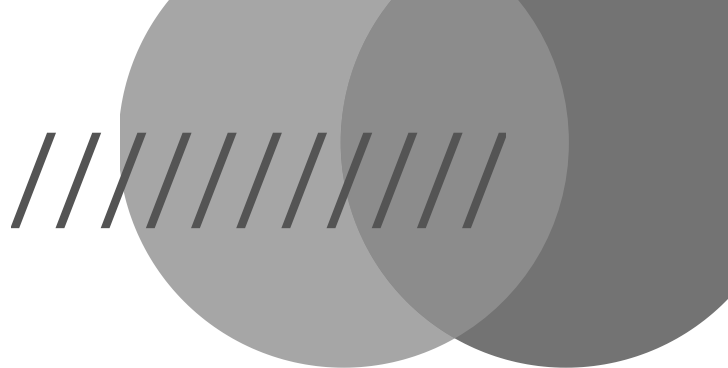
#### **Quiz de validation des compétences**

### **Module 2 - Introduction au droit de la propriété immobilière (e-learning 20 heures)**

- Séquence 1 - La propriété privée
- Séquence 2 - Nature du droit de la propriété
- Séquence 3 - Exercice collectif de la propriété
- Séquence 4 - Droits réels démembrements de la propriété
- Séquence 5 - Sûretés réelles immobilières
- Séquence 6 - Protection judiciaire des droits réels
- Séquence 7 - La propriété publique
- Séquence 8 - Consistance du domaine
- Séquence 9 - Régime du domaine
- Séquence 10 - Les modes d'acquisition de la propriété immobilière
- Séquence 11 - Les modes d'acquisition du droit commun
- Séquence 12 - Les modes d'acquisition de droit public
- Séquence 13 - Viager
- Séquence 14 - Société Civile Immobilière

#### **Quiz de validation des compétences**

# PROGRAMME DE LA FORMATION



## **Module 3 - Méthodes et techniques juridiques (e-learning 8 heures)**

Séquence 1 - Recherche documentaire

Séquence 2 - Vocabulaire juridique

Séquence 3 - Analyse de texte

Séquence 4 - Raisonnement juridique

Séquence 5 - Cas pratique

Séquence 6 - Construire un plan

Séquence 7 - La dissertation

Séquence 8 - Les techniques de l'oral

Séquence 9 - La note de synthèse

**Quiz de validation des compétences**

## **Module 4 - Comptabilité immobilière (e-learning 13 heures)**

Séquence 1 - Initiation aux principes comptables

Séquence 2 - Comptabilité générale

Séquence 3 - Comptabilités spéciales

Séquence 4 - Entreprise de bâtiment et de travaux publics

Séquence 5 - Promotion : présentation du secteur professionnel et rôle des sociétés civiles

Immobilière de construction-vente

Séquence 6 - Sociétés marchands de biens

Séquence 7 - Gestion locative

Séquence 8 - Comptabilité des copropriétés

Séquence 9 - Comptabilité des mandataires

**Quiz de validation des compétences**

## **Module 5 - Contrats de vente d'immeuble (e-learning 8 heures)**

Séquence 1 - Phase préparatoire

Séquence 2 - Conditions préalables à l'acte de vente

Séquence 3 - Constitution du dossier de vente

Séquence 4 - Promesse unilatérale de vente

Séquence 5 - Promesse réciproque de vente et d'achat

Séquence 6 - Cession de promesse

Séquence 7 - Réalisation

Séquence 8 - Conséquences vendeur/acheteur

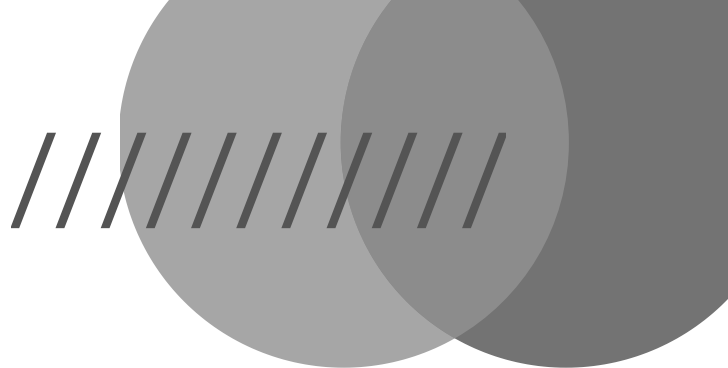
Séquence 9 - Conditions suspensives

Séquence 10 - Vente d'immeuble à rénover

Séquence 11 - Vente d'immeuble et autres contrats

**Quiz de validation des compétences**

# PROGRAMME DE LA FORMATION



## **Module 6 - Copropriété des immeubles bâtis et administration des immeubles (e-learning 18 heures)**

Séquence 1- Immeuble soumis au statut de la copropriété

Séquence 2 - Division de l'immeuble en copropriété

Séquence 3 - Le règlement de copropriété

Séquence 4 - Les droits individuels des copropriétaires

Séquence 5 - Les organes de la copropriété

Séquence 6 - Les charges de copropriété

Séquence 7 - Les travaux dans la copropriété

Séquence 8 - Le syndic et le conseil syndical

Séquence 9 - Les assemblées générales

Séquence 10 - Les règles de majorité

Séquence 11 - L'état descriptif de division

**Quiz de validation des compétences**

## **Module 7 - Droit des baux (e-learning 15 heures)**

Séquence 1 - Les rapports locatifs d'habitation

Séquence 2- Le droit commun

Séquence 3 - L'exception de la loi du 1er septembre 1948

Séquence 4 - Les logements sociaux

Séquence 5 - Les baux commerciaux

Séquence 6 - Champs d'application des dispositions de l'article L.145-1 du code de commerce

Séquence 7 - La durée et la fin du contrat

Séquence 8 - Le renouvellement du bail

Séquence 9 - Le loyer et ses accessoires

Séquence 10 - Le refus de renouvellement

Séquence 11 - La cession et la sous-location

Séquence 12 - La déspécialisation

Séquence 13 - Procédure

Séquence 14 - Compétence

Séquence 15 - Délais

**Quiz de validation des compétences**

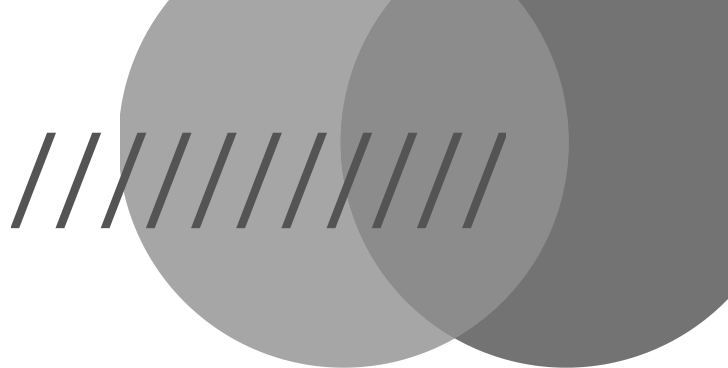
## **Module 8 - Droit du logement social (e-learning 10 heures)**

Séquence 1 - Historique du logement social

Séquence 2 - Les principaux opérateurs du logement

Séquence 3 - Les sociétés anonymes de coordination d'organismes HLM

# PROGRAMME DE LA FORMATION



Séquence 5 - Les Sociétés d'économie mixte locales (SEML)

Séquence 6 - Les opérateurs à but non lucratif

Séquence 7 - La Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC)

Séquence 8 - Les outils permettant de saisir des opportunités foncières immobilières

Séquence 9 - Les outils permettant de minimiser les coûts de sortie de logement social

Séquence 10 - Les outils de mobilisation du parc de logements privés

Séquence 11 - Les spécificités dans l'attribution, la gestion et la vente des logements locatifs sociaux

Séquence 12 - La maîtrise d'ouvrage et la gestion du patrimoine HLM

Séquence 13 - La fiscalité des organismes HLM

**Quiz de validation des compétences**

## **Module 9 - Fiscalité immobilière (e-learning 10 heures)**

Séquence 1 - Construction de l'immeuble

Séquence 2 - Les taxes d'urbanisme

Séquence 3 - La TVA immobilière

Séquence 4 - Les profits de construction

Séquence 5 - La gestion de l'immeuble

Séquence 6 - Imposition des revenus ou des bénéfices locatifs

Séquence 7 - Imposition de mutations de jouissance

Séquence 8 - Vente de l'immeuble

Séquence 9 - Les plus-values immobilières

Séquence 10 - Les droits d'enregistrement

Séquence 11 - Le crédit-bail immobilier

Séquence 12 - Imposition du patrimoine immobilier

**Quiz de validation des compétences**

## **Module 10 - Immobilier d'entreprise (e-learning 4 heures)**

Séquence 1 - La structuration progressive d'un marché de l'immobilier d'entreprise de France

Séquence 2 - Acteurs et produits

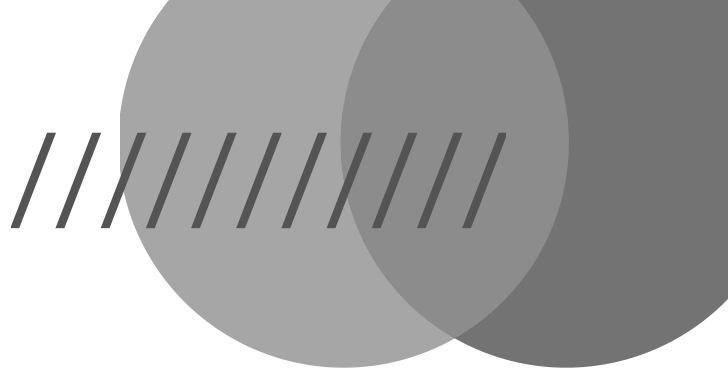
Séquence 3 - Les définitions et unités de compte utilisées en immobilier d'entreprise

Séquence 4 - Le marché de l'occupation

Séquence 5 - L'investissement institutionnel

**Quiz de validation des compétences**

# PROGRAMME DE LA FORMATION



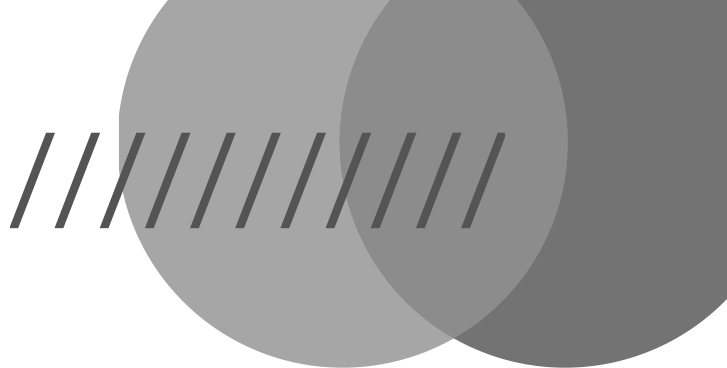
## **Module 11 - Introduction à la technologie et à la pathologie des bâtiments (e-learning 29 heures)**

- Séquence 1 - Technologie des bâtiments
- Séquence 2 - Techniques de construction
- Séquence 3 - Ouvrages neufs
- Séquence 4 - Immeubles anciens
- Séquence 5 - Réhabilitation
- Séquence 6 - Les plans
- Séquence 7 - Le dessin
- Séquence 8 - DAO et CAO
- Séquence 9 - Mécanisme d'un projet
- Séquence 10 - Les acteurs
- Séquence 11 - Le projet et l'administration
- Séquence 12 - De la conception à la réalisation
- Séquence 13 - Les maîtres d'ouvrage
- Séquence 14 - De l'ingénierie à loi Mop
- Séquence 15 - Pièces constitutives des marchés
- Séquence 16 - Organisation d'un chantier

### **Quiz de validation des compétences**

- Séquence 17 - Pré-réceptions et réceptions
- Séquence 18 - Paiements des entreprises
- Séquence 19 - Pathologie des bâtiments
- Séquence 20 - Fondations superficielles
- Séquence 21 - Tassements
- Séquence 22 - Fondations profondes
- Séquence 23 - Traitements et amélioration des sols
- Séquence 24 - Murs et écrans de soutènement
- Séquence 25 - Maçonnerie
- Séquence 26 - Disposition constructives
- Séquence 27 - Béton armé et béton précontraint
- Séquence 28 - Charpentes bois
- Séquence 29 - Charpente métalliques
- Séquence 30 - Couvertures
- Séquence 31 - Etanchéités
- Séquence 32 - Menuiserie extérieure
- Séquence 33 - Cloisons intérieures
- Séquence 34 - Revêtement

# PROGRAMME DE LA FORMATION



Séquence 35 - Equipements

## **Quiz de validation des compétences**

### **Module 12 - Médiation immobilière (e-learning 8 heures)**

Séquence 1 - Les modes alternatifs de règlement de conflits

Séquence 2 - Les spécificités propres à la médiation

Séquence 3 - La médiation en droit immobilier

Séquence 4 - Le cadre juridique de la médiation

Séquence 5 - Techniques et processus de médiation

Séquence 6 - Le conflit

Séquence 7 - Principe de communications utiles à la médiation

Séquence 8 - Principes fondamentaux de la médiation

Séquence 9 - Déroulement de la médiation

## **Quiz de validation des compétences**

### **Bloc de formation 2 - La déontologie de l'agent immobilier (e-learning 2 heures)**

Introduction

#### **Module 1 - Le code de déontologie de l'agent immobilier (e-learning 1 heures)**

Séquence 1- L'éthique professionnelle

Séquence 2 - Le respect des lois et des règlements

Séquence 3 - La compétence

Séquence 4 - L'organisation et la gestion de l'entreprise

Séquence 5 - La transparence

Séquence 6 - La confidentialité

Séquence 7 - La défense des intérêts en présence

Séquence 8 - Le problème des conflits d'intérêts

Séquence 9 - La confraternité

Séquence 10 - Le règlement des litiges

## **Quiz de validation des compétences**

#### **Module 2 - La discipline et les sanctions (e-learning 1 heures)**

### **Bloc de formation 3 - L'Immobilier en France : Lois essentielles (e-learning 8 heures)**

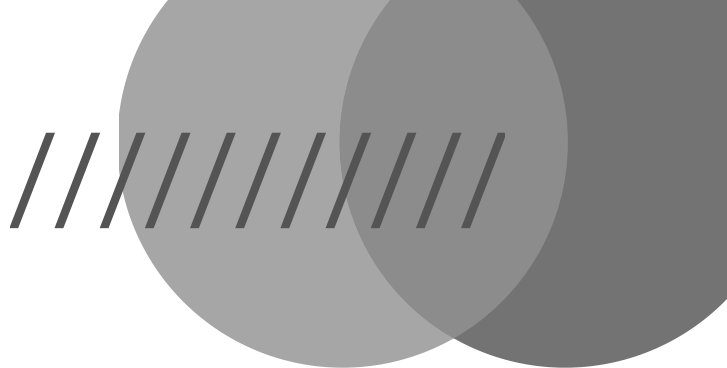
Introduction

#### **Module 1 - La loi Hoguet, texte de référence (e-learning 3 heures)**

Séquence 1 - Objectif et contexte de rédaction

Séquence 2 - Les points essentiels de la loi Hoguet

# PROGRAMME DE LA FORMATION



## **Module 2 - Les lois de rénovation urbaine : loi SRU et loi ALUR (e-learning 3 heures)**

Séquence 1 - La loi SRU

Séquence 2 - La loi ALUR (ou Duflot)

## **Module 3 - Les dispositifs fiscaux : lois ALUR, Pinel et Censi Bouvard (e-learning 2 heures)**

Séquence 1 - La loi Duflot et la loi Pinel

Séquence 2 - La loi Censi Bouvard

**Quiz de validation des compétences**

## **Bloc de formation 4 - Les obligations du négociateur immobilier (e-learning 4 heures)**

Introduction

## **Module 1 - Les conditions d'exercice de la profession (e-learning 2 heures)**

Séquence 1 - La carte professionnelle ou l'habilitation

Séquence 2 - Responsabilité civile professionnelle et garantie

Séquence 3 - Le mandat du client et la rémunération du négociateur

## **Module 2 - La déontologie du négociateur immobilier (e-learning 2 heures)**

Séquence 1 - Obligation de compétence

Séquence 2 - La transparence et la protection des données personnelles

Séquence 3 - Le respect des intérêts en présence

Séquence 4 - La confraternité

**Quiz de validation des compétences**

## **Bloc de formation 5 - Gestion locative (e-learning 4 heures)**

Introduction

## **Module 1 - Mandat, honoraires et annonces immobilières (e-learning 1 heures)**

Séquence 1 - Le mandat

Séquence 2 - Les annonces immobilières

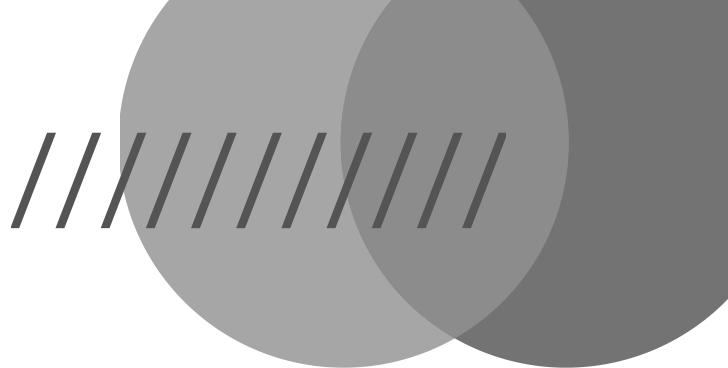
## **Module 2 - Bail et état des lieux (e-learning 2 heures)**

Séquence 1 - La rédaction du contrat de location

Séquence 2 - Les annexes du contrat de bail

Séquence 3 - La rupture du contrat de bail

# PROGRAMME DE LA FORMATION



## **Module 3 - Gestion locative courante (e-learning 1 heures)**

Séquence 1 - Les tâches courantes

Séquence 2 - Les tâches ponctuelles

**Quiz de validation des compétences**

## **Bloc de formation 6 - Les obligations du propriétaire bailleur (e-learning 4 heures)**

Introduction

## **Module 1 - Le contrat de location, un document très strict (e-learning 1 heures)**

Séquence 1 - Mentions obligatoires du contrat de bail

Séquence 2 - Les annexes du contrat de bail

Séquence 3 - Le préavis de départ du locataire

Séquence 4 - Rémunération de l'intermédiaire : répartition propriétaire / locataire

## **Module 2 - Les obligations vis-à-vis du locataire (e-learning 1 heures)**

Séquence 1 - L'encadrement des loyers

Séquence 2 - Lutte contre les expulsions

Séquence 3 - Indépendance et calme

## **Module 3 - Les obligations quant à l'état et à l'équipement du bien loué (e-learning 1 heures)**

Séquence 1 - Assurer au locataire un logement décent

Séquence 2 - Biens meublés

## **Module 4 - Sanctions en cas de manquements (e-learning 1 heures)**

Quiz de validation des compétences

## **Bloc de formation 7 - Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (e-learning 4 heures)**

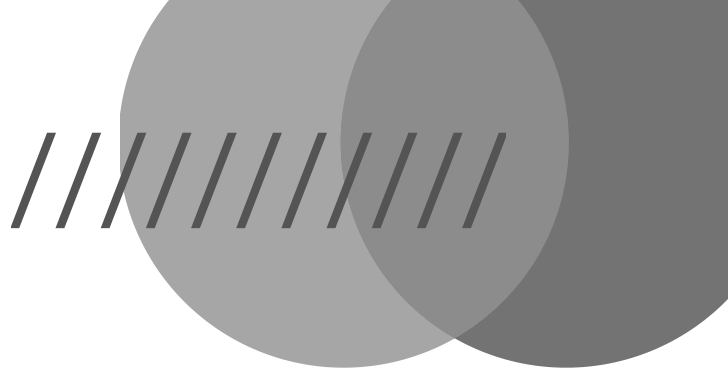
Introduction

## **Module 1 - Définition et contexte (e-learning 1 heures)**

Séquence 1 - Blanchiment

Séquence 2 - Financement du terrorisme

# PROGRAMME DE LA FORMATION



## **Module 2 - Institutions de réglementation et de contrôle (e-learning 1 heures)**

Séquence 1 - Groupe d'Action Financière sur le Blanchiment de Capitaux (GAFI)

Séquence 2 - Comité d'Orientation de la Lutte contre le Blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (COLB)

Séquence 3 - Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

## **Module 3 - Réglementations (e-learning 1 heures)**

Séquence 1 - Recommandations internationales

Séquence 2 - Les directives européennes

Séquence 3 - Le Code Monétaire et Financier (CMF) en France

Séquence 4 - Textes d'application

Séquence 5 - Dispositions spécifiques de la CNIL

## **Module 4 - Les moyens de lutte LCB - FT pour les IOBSP (e-learning 1 heures)**

Séquence 1 - Obligation de LCB-FT pour les intermédiaires

Séquence 2 - La méthode : l'approche par les risques ou classification des risques

Séquence 3 - L'obligation de vigilance

Séquence 4 - La déclaration de soupçon

### **Quiz de validation des compétences**

## **Bloc de formation 8 - Nouvelles cartes professionnelles (e-learning 4 heures)**

Introduction

## **Module 1 - Droits et devoirs liés à la détention d'une carte professionnelle d'agent immobilier (e-learning 1 heures)**

Séquence 1 - Activités nécessitant l'obtention de la carte professionnelle

Séquence 2 - Modifications obligatoires de la carte professionnelle

Séquence 3 - Coût et durée de validité d'une carte professionnelle

Séquence 4 - Déclaration préalable d'activité et délivrance de l'attestation d'habilitation

Séquence 5 - Formation continue de l'agent immobilier

## **Module 2 - Critères d'obtention de la carte professionnelle (e-learning 2 heures)**

Séquence 1 - L'aptitude professionnelle

Séquence 2 - La garantie financière

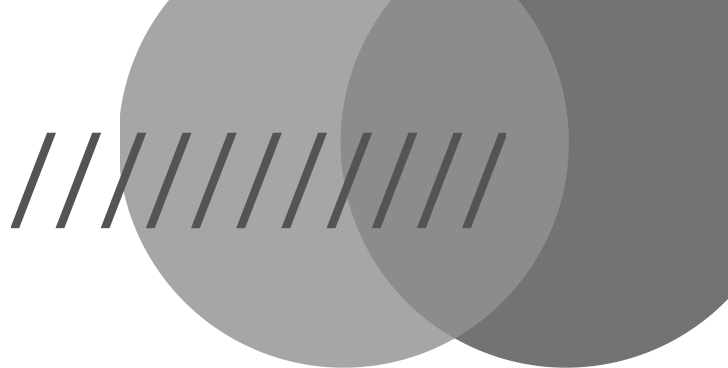
Séquence 3 - La responsabilité civile professionnelle

Séquence 4 - L'honorabilité

Séquence 5 - L'immatriculation au RCS

Séquence 6 - Cas d'un ressortissant européen

# PROGRAMME DE LA FORMATION



## **Module 3 - Informations figurant sur la carte professionnelle (e-learning 1 heures)**

Séquence 1 - Informations figurant sur la carte professionnelle

Séquence 2 - Informations figurant sur la Déclaration Préalable d'Activité

Séquence 3 - Informations figurant sur l'attestation d'habilitation

**Quiz de validation des compétences**

## **Bloc de formation 9 - Les obligations dans la rédaction des annonces immobilières (elearning 4 heures)**

Introduction

### **Module 1 - Obligations générales (e-learning 1 heures)**

Séquence 1 - Le bien immobilier, un bien marchand

Séquence 2 - Déontologie de l'agent immobilier : la transparence requise

### **Module 2 - Obligations particulières aux biens immobiliers (e-learning 2 heures)**

Séquence 1 - La publication « visible et lisible » des tarifs, des biens comme des honoraires du négociateur

Séquence 2 - La description du bien

Séquence 3 - Annonce immobilière : mentions spécifiques

### **Module 3 - Synthèse des informations obligatoires sur une annonce immobilière (elearning 1 heures)**

Quiz de validation des compétences

## **Bloc de formation 10 - Urbanisme et respect des normes (e-learning 4 heures)**

Introduction

### **Module 1 - Objectifs des règles d'urbanisme (e-learning 1 heures)**

Séquence 1 - La mixité sociale

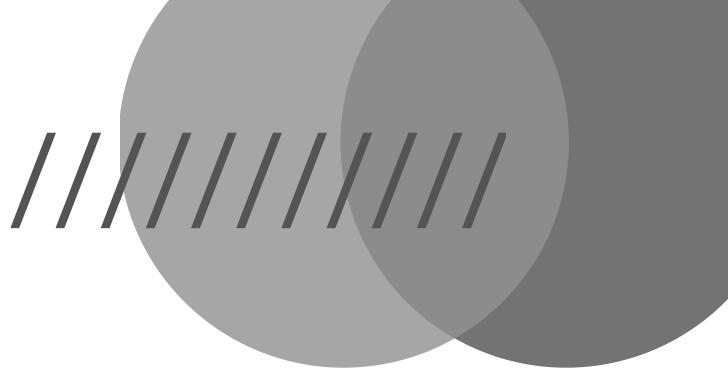
Séquence 2 - La protection de l'environnement

### **Module 2 - Les documents d'urbanisme (e-learning 2 heures)**

Séquence 1 - Documents locaux : SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Séquence 2 - Autorisations

# PROGRAMME DE LA FORMATION



## **Module 3 - Contrôles et sanctions (e-learning 1 heures)**

Séquence 1 - Le Contrôle du respect des Règles de Construction (ou CRC)

Séquence 2 - Sanctions

**Quiz de validation des compétences**

## **Bloc de formation 11 - Evolutions du secteur de l'immobilier (e-learning 4 heures)**

Introduction

## **Module 1 - Evolutions des politiques en matière d'immobilier (e-learning 2 heures)**

Séquence 1 - L'écologie et l'environnement

Séquence 2 - La politique du logement

## **Module 2 - Evolutions du marché de l'immobilier (e-learning 2 heures)**

Séquence 1 - L'évolution des ventes immobilières

Séquence 2 - Les loyers

**Quiz de validation des compétences**

## **Bloc de formation 12 - Nouveaux dispositifs liés à l'investissement immobilier (e-learning 4 heures)**

Introduction

## **Module 1 - L'investissement dans sa résidence principale (e-learning 2 heures)**

Séquence 1 - Les prêts immobiliers pour l'achat de la résidence principale

Séquence 2 - La réduction de TVA pour l'accession sociale à la propriété

Séquence 3 - Le bail réel solidaire

Séquence 4 - Les aides pour les travaux visant à améliorer la performance énergétique du logement

## **Module 2 - L'investissement locatif : des dispositifs fiscaux avantageux (e-learning 2 heures)**

Séquence 1 - Les aides fiscales à l'achat

Séquence 2 - Les défiscalisations sur les revenus locatifs

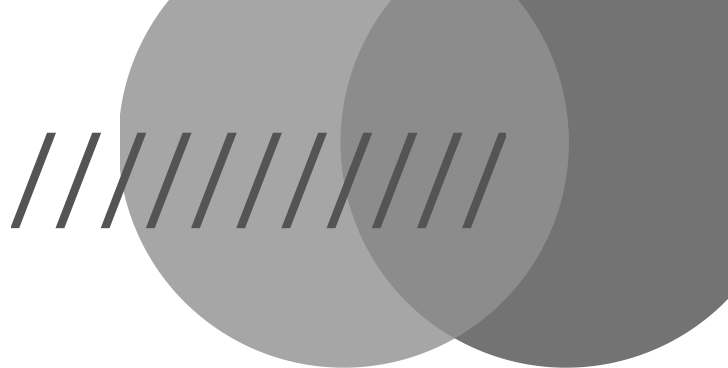
Séquence 3 - Dispositifs spécifiques au patrimoine ancien classé

**Quiz de validation des compétences**

## **Bloc de formation 13 - La lutte contre l'habitat indigne (e-learning 4 heures)**

Introduction

# PROGRAMME DE LA FORMATION



## **Module 1 - Les obligations quant à l'état et à l'équipement du bien loué (e-learning 2 heures)**

Séquence 1 - Assurer au locataire un logement décent

Séquence 2 - Biens meublés

Séquence 3 - Sanctions pour le propriétaire en cas de manquements

## **Module 2 - Habitat indigne : les dispositifs de contrôle (e-learning 2 heures)**

Séquence 1 - Diagnostics obligatoires et état des lieux

Séquence 2 - Déclaration ou autorisation préalable à la location

Séquence 3 - Logement déclaré indigne par arrêté

### **Quiz de validation des compétences**

## **Bloc de formation 14 - Evolutions sur les prêts réglementés (e-learning 4 heures)**

Introduction

### **Module 1 - Le Prêt Conventionné - PC (e-learning 1/2 heures)**

### **Module 2 - Le Prêt d'Accession Sociale - PAS (e-learning 1 heures)**

### **Module 3 - Le Prêt à Taux Zéro ou PTZ+ (e-learning 1 heures)**

Séquence 1 - Le PTZ classique

Séquence 2 - L'éco-PTZ

Séquence 3 - L'évolution des ventes immobilières

### **Module 4 - La participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) ou dispositifs Action logement ou 1% logement (e-learning 1/2 heures)**

## **Module 2 - L'investissement locatif : des dispositifs fiscaux avantageux (e-learning 2 heures)**

Séquence 1 - Les aides fiscales à l'achat

Séquence 2 - Les défiscalisations sur les revenus locatifs

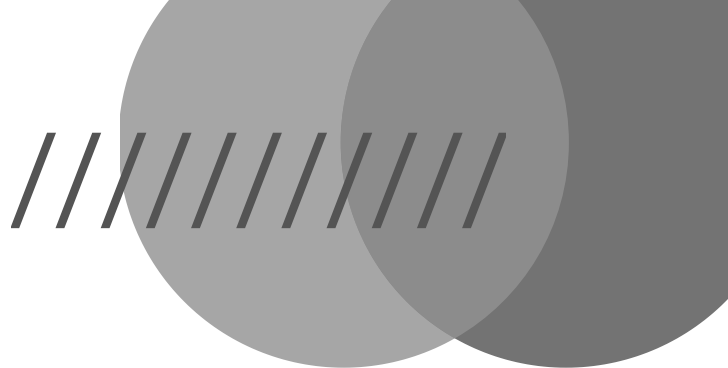
Séquence 3 - Dispositifs spécifiques au patrimoine ancien classé

### **Quiz de validation des compétences**

## **Bloc de formation 13 - La lutte contre l'habitat indigne (e-learning 4 heures)**

Introduction

# PROGRAMME DE LA FORMATION



Module 1 - Les obligations quant à l'état et à l'équipement du bien loué (e-learning 2 heures)

Séquence 1 - Assurer au locataire un logement décent

Séquence 2 - Biens meublés

Séquence 3 - Sanctions pour le propriétaire en cas de manquements

## **Module 2 - Habitat indigne : les dispositifs de contrôle (e-learning 2 heures)**

Séquence 1 - Diagnostics obligatoires et état des lieux

Séquence 2 - Déclaration ou autorisation préalable à la location

Séquence 3 - Logement déclaré indigne par arrêté

**Quiz de validation des compétences**

## **Bloc de formation 14 - Evolutions sur les prêts réglementés (e-learning 4 heures)**

Introduction

### **Module 1 - Le Prêt Conventionné - PC (e-learning 1/2 heures)**

### **Module 2 - Le Prêt d'Accession Sociale - PAS (e-learning 1 heures)**

### **Module 3 - Le Prêt à Taux Zéro ou PTZ+ (e-learning 1 heures)**

Séquence 1 - Le PTZ classique

Séquence 2 - L'éco-PTZ

Séquence 3 - L'évolution des ventes immobilières

### **Module 4 - La participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) ou dispositifs Action logement ou 1% logement (e-learning 1/2 heures)**

### **Module 5 - Autres dispositifs (e-learning 1 heures)**

Séquence 1 - Le prêt épargne logement

Séquence 2 - Les dispositifs locaux

**Quiz de validation des compétences**

**Modèles supports métier**

**Quiz général de validation des compétences**

# CREFORMA PLUS VOTRE PARTENAIRE FORMATION



## MODALITES



### PEDAGOGIQUES

Le stagiaire a différents moyens lui permettant d'être accompagné par un tuteur formateur : visio-conférence, rendez-vous téléphonique ... un book de formation peut lui être adressé. **La formation est en 100% e-learning ou blended-learning avec des visios-coaching animées par des experts de la profession**, le stagiaire peut réaliser ses cours de chez lui et les suivre sur ordinateur, sur tablette ou même sur son smartphone. Le stagiaire a la possibilité de télécharger ou d'imprimer l'intégralité des cours. Toutes nos formations peuvent être traduites en langues étrangères (Anglais, Allemand, Espagnol, etc.)



### PEDAGOGIQUES ADAPTEES

Pour en savoir plus sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par courriel [contact@formation-creformaplus.fr](mailto:contact@formation-creformaplus.fr) ou par téléphone au 04 75 25 84 29



### DE VALIDATION

Chaque module de la formation se formalise par des examens validant la compréhension des éléments exposés durant l'apprentissage. Afin de pouvoir passer au module suivant, le taux de réussite aux tests de contrôle des connaissances devra être de 70% au minimum.

A l'issue de cet apprentissage, après lecture de chaque module, un dernier quiz reprenant la globalité de la formation permet d'obtenir l'attestation nécessaire à l'exercice des métiers. Le pourcentage de bonnes réponses de cet examen doit être d'au moins 70 %, conformément à la loi régissant l'obtention de cette attestation. En cas d'échec, les Stagiaires sont amenés à relire la totalité des modules sans avoir à repasser les quiz intermédiaires, leur permettant ainsi de repasser leur examen, afin d'atteindre le niveau requis.

# CREFORMA PLUS VOTRE PARTENAIRE FORMATION



## LA FORMATION EN LIGNE

### UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE TOUT AU LONG DE VOTRE PARCOURS DE FORMATION

- Un Tuteur-Formateur unique, professionnel du métier
- Un Conseiller Virtuel
- Un réel suivi des stagiaires : courriels, contacts téléphoniques, une réponse sous 24 heures à toutes questions

### DES OUTILS A LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

- Notre propre plateforme accessible 24h/24 et 7j/7
- Des vidéos, des quiz ludiques, des cas pratiques, des classes virtuelles, des lexiques, des revues de presses et des fiches de synthèse pour vous accompagner et vous aider à une meilleure compréhension de votre futur métier
- Toutes nos formations sont en audio, écoutez ou réécoutez vos cours à tout moment
- Une possibilité de télécharger, d'imprimer votre cours
- Un suivi en temps réel de votre progression
- Formations ludiques, avec de la gamification, des podcasts

# CREFORMA PLUS VOTRE PARTENAIRE FORMATION



## QUELQUES STATISTIQUES DE NOTRE POLE FORMATION \*

- 88 % TAUX DE REUSSITE
- 93 % TAUX DE SATISFACTION
- 88 % TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DANS LES 6 MOIS

## MODALITES DE FINANCEMENTS



## CERTIFICATIONS ET DEMARCHES QUALITES

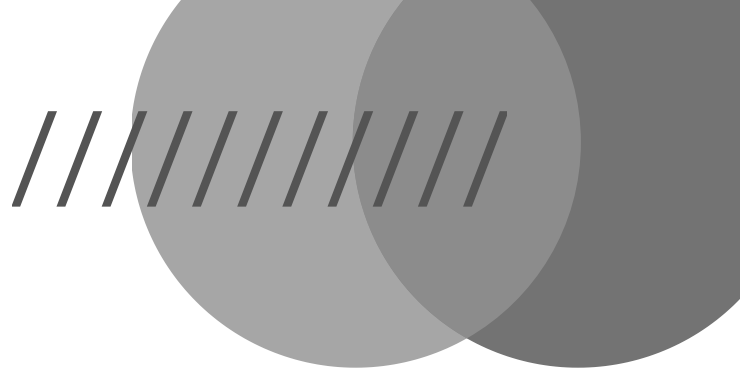


La certification qualité a été délivrée aux titres de la catégorie d'action suivante : actions de formation.

\* STATISTIQUES RÉALISÉES SUR L'ENSEMBLE DE NOS FORMATIONS EN 2025

SAS CREFORMA PLUS Tour Britannia, 20 Boulevard Eugène Deruelle - 69432 Lyon Cedex 03 Téléphone  
04.78.08.98.88 - Numéro d'agrément : 82 26 02140 26  
Service Administratif : 80 rue Faventines 26000 Valence Téléphone 04.75.25.84.29  
contact@formation-creformaplus.fr <https://creformaplus.fr>  
SIRET 538 815 432 00033 RCS Romans Sur Isère - APE 8559A





SAS CREFORMA PLUS Tour Britannia, 20 Boulevard Eugène Deruelle - 69432 Lyon Cedex 03 Téléphone  
04.78.08.98.88 - Numéro d'agrément : 82 26 02140 26  
Service Administratif : 80 rue Faventines 26000 Valence Téléphone 04.75.25.84.29  
contact@formation-creformaplus.fr <https://creformaplus.fr>  
SIRET 538 815 432 00033 RCS Romans Sur Isère - APE 8559A